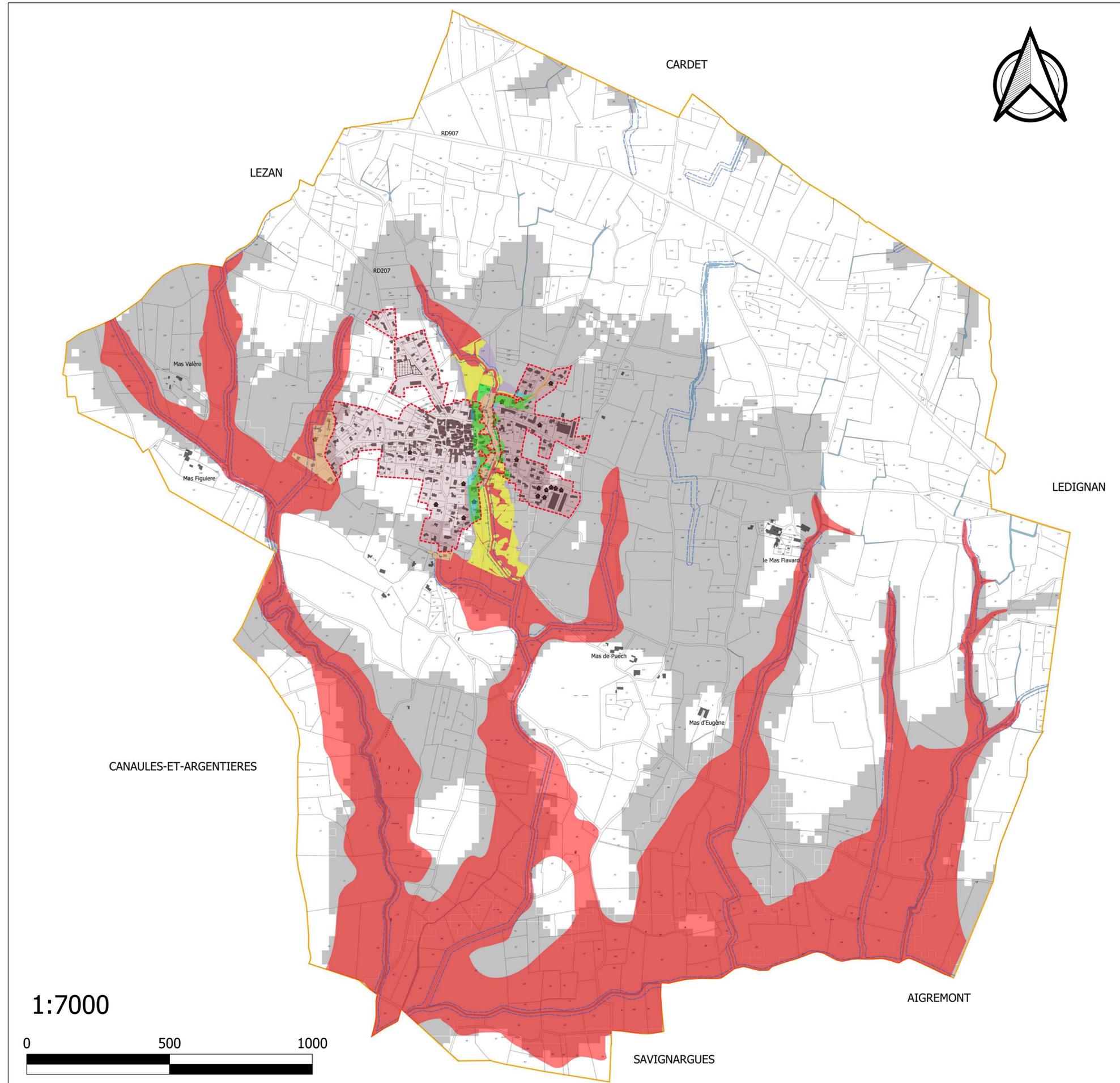


La géométrie des fonds de plan, la position des constructions sont données à TITRE INDICATIF.  
Elles n'engagent en aucun cas la responsabilité de l'auteur du plan.  
Les limites de zones correspondent en général à des limites concrètes (limites cadastrales, chemins, cours d'eau ...) elles peuvent être interprétées à quelques dizaines de mètres près.



Commune de  
**SAINT JEAN DE SERRES**  
(GARD)



Saint Jean de Serres

## CARTE COMMUNALE

Approuvée par délibération du Conseil Municipal du 08/07/2024  
Déposée en DDTM Gard (SATC) le 25/07/2024  
Approuvée par arrêté préfectoral du 06/09/2024

-  ZC - Secteur ouvert à la construction
-  Nouvelles Constructions
-  Francs bords de 10m inconstructibles risque d'érosion des berges \*
-  Risque ruissellement - Etude EXZECO

Etude OTEIS Débordement  
Zonage type - PPRI

-  F-NU
-  F-U
-  M-NU
-  M-U
-  R-NU
-  R-U

\* : Les reculs de 10m sont informatifs  
voir Rapport de Présentation "notice d'application"

2.1 Plan d'ensemble  
Zonage



VINCENT Jacqueline  
Architecte DPLG  
30750 Doubrles